



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotidiens

Question écrite n° 66081

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'opération « mon journal offert ». Il lui demande de bien vouloir lui détailler les indicateurs de suivi prévus à court, moyen et long terme.

## Texte de la réponse

C'est la société A2 Presse qui a été choisie par les éditeurs de presse quotidienne comme prestataire technique de l'opération « mon journal offert ». À ce titre, cette société effectue le suivi des quotas d'abonnements fixés pour chacun des titres participant à l'opération. La clé de répartition a été fournie par les syndicats de presse et est basée sur la « diffusion France payée » enregistrée par l'OJD pour les 59 titres participants. Sans remettre en cause le montant de 5 000 000 EUR de subvention attribués par le fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale, cette clé de répartition pourra être modifiée en cours d'opération, d'un commun accord entre les 3 syndicats représentant les éditeurs participants, sur la base des performances observées pour chacun des titres. A2 Presse est chargée du suivi des abonnements souscrits, dans le cadre des quotas, et doit fournir aux syndicats l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement de la nouvelle répartition. Par ailleurs, A2 Presse collecte certaines données relatives aux souscripteurs. Dans le respect de la confidentialité des données nominatives, ces informations permettront de faire un bilan par titre, par zone géographique, par âge ou par sexe des abonnements choisis par les jeunes dans le cadre de cette opération. Enfin, le ministère de la culture et de la communication a prévu le lancement d'une étude qualitative et quantitative de cette opération pour en évaluer le résultat en termes de lecture de la presse par les jeunes et d'en tirer des enseignements pour l'opération qui doit se renouveler en 2010 et 2011. À plus long terme, l'intérêt de cette opération est de susciter chez les jeunes l'envie de lire un quotidien de façon régulière en s'abonnant. C'est ce choix de l'abonnement payant qu'il conviendra de mesurer dans les enquêtes qui seront menées à l'issue de l'opération.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66081

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 2009, page 11593

**Réponse publiée le :** 2 mars 2010, page 2385